



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
VENDREDI 5 MARS 2021, 8H23**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
4. EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL – BÂTIMENTS ET URBANISME
5. VARIA
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité d’Eastman tenue le 5 mars 2021 à 8 h 23 par visioconférence conformément aux dispositions du *Code municipal* et du décret ministériel d’état d’urgence.

Sont présents à cette visioconférence le maire Yvon Laramée, les conseillères Heidi Fortin et Nathalie Lemaire ainsi que les conseillers Carol Boivin, Patrick McDonald et Maurice Séguin.

La séance est présidée par le maire. La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Lise Coupal, est également présente et agit comme secrétaire d’assemblée. Les membres du conseil reconnaissent avoir tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 8 h 23.

**Résolution
2021-03-98**

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nathalie Lemaire :

D’adopter l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 mars 2021 tel que soumis.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3. NOMINATION D’UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**Résolution
2021-03-99**

ATTENDU QUE Mme Anne Turcotte a informé le conseil municipal de son départ à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière à compter du 26 février 2021;

ATTENDU QUE le conseil municipal a retenu les services de Mme Lucie Gendron afin de l’accompagner et le conseiller dans le processus d’embauche d’un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU QU’un appel de candidatures a été mené et que le processus de sélection a conduit à une recommandation acceptée par le conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Patrick McDonald :

DE confirmer l’embauche de M. Marc-Antoine Bazinet, au salaire et aux conditions de travail prévus au contrat de travail à durée indéterminée convenu entre les parties;

D’autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

**Résolution
2021-03-100**

4. EMBAUCHE D’UN INSPECTEUR MUNICIPAL – BÂTIMENTS ET URBANISME

ATTENDU l'ouverture de poste au service d'urbanisme;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection suite aux entrevues menées;

En conséquence, il est proposé par Carol Boivin :

DE procéder à l'embauche de M. Marc Éthier, selon les conditions en annexe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. VARIA

Le conseiller Patrick McDonald apporte des précisions sur l'article 3.3.7 du PIIA relativement à la zone récréotouristique « RT » et informe qu'un mandat a été confié à SCU (Service Conseil en urbanisme) afin de procéder à l'analyse de l'application de la réglementation de la zone RT.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Nathalie Lemaire propose de lever la séance du conseil à 8h28.

Yvon Laramée
Maire

Lise Coupal
Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe

« Je, Yvon Laramée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».